

*A traduzida de Peter
em gestos*

comme une simple contribution à la recherche et comme un appel à des réponses, des compléments, des rectifications.

Le deuxième point, pour des raisons trop évidentes, ne sera qu'abordé ici. Il ne peut s'agir que de quelques propositions.

➤ *Les problèmes qui se trouvent à notre point de départ.*

Ce sont d'abord, à part égale, des problèmes de pratique théorique de l'histoire et de pratique théorique de la linguistique. Soit, pour l'historienne, le statut du discours historique, i.e. son rapport à une formation sociale, et en particulier à l'instance idéologique, et son rapport à une synchronie linguistique. Une pratique plus ou moins empirique des méthodes linguistiques appliquées aux discours historiques est à l'origine d'une exigence de théorisation du rapport langue-discours-histoire; pour les linguistes, le statut du discours dans la théorie linguistique, autrement dit les problèmes posés par l'exclusion et la nécessité de réintégration de tout ce qui fut appelé « extra-linguistique », aucune théorie du discours ne pouvant se constituer sans cette reprise en compte. Dans notre pratique linguistique (pédagogique et recherche), nous avons été amenées à faire l'examen critique de différents concepts et techniques produits pour cerner cet objet (l'extra-linguistique) : parole, performance, sujet de l'énonciation, présupposition, relations primitives, analyse d'énoncés, connotation. Il nous a paru nécessaire d'évaluer les résultats obtenus pour prendre la mesure de ce qui reste négligé ou exclu.

Au point de départ de notre réflexion, il faut encore mentionner deux domaines qui ne sont pas pour nous ceux d'une pratique théorique, mais une référence et l'occasion d'une constante sollicitation : la pratique-théorique de l'écriture et la psychanalyse. Malgré nos manques, il nous a paru nécessaire d'aborder ces recherches qui, dans notre perspective, doivent être articulées (combinées — la théorie de ce rapport est à faire) à la linguistique et à l'histoire, dans le cadre du matérialisme historique.

C'est souligner qu'à l'horizon de toute notre recherche, nous posons l'exigence d'une élaboration matérialiste et dialectique de ces problèmes.

Nous exposons ainsi à la fois la mesure de notre ambition caractérisée en particulier par le refus du « provincialisme » théorique, mais aussi l'exigence d'une nouvelle forme d'interdisciplinarité — et de nos limites : nous ne pourrons évidemment que présenter certains points de vue critiques et proposer certaines directions de recherche.

1. Approches du discours.

1.1. *La linguistique du discours.*

La constitution d'une linguistique du discours s'inscrit dans l'histoire comme une tentative pour dépasser le behaviorisme et le positivisme de la

DISCOURS ET IDÉOLOGIE : QUELQUES BASES POUR UNE RECHERCHE

Remarques préalables.

Objet de cet article¹.

Le point de départ de notre projet est à situer dans une certaine sollicitation : la nécessité affirmée de plus en plus souvent d'une théorisation des problèmes du discours, de ses rapports avec les idéologies et, d'une façon plus générale, avec les représentations, autrement dit de ses rapports à l'histoire d'une formation sociale et au sujet dit de l'énonciation. Nous nous sommes donc proposés de faire une synthèse des acquis et des difficultés actuelles de la recherche, dans l'espoir de dégager les éléments d'une démarche théorique d'ensemble. Autrement dit, partant des problèmes du discours, nous essayons de saisir, dans leur rapport complexe, les voies de recherche qui doivent contribuer à la constitution d'une théorie des idéologies.

Ce qu'implique cette démarche.

D'abord que, en fonction des problèmes que nous nous posons et de notre visée (théorie du discours dans ses rapports avec les idéologies), nous définissons notre propos par rapport à d'autres plus ou moins voisins dont le point commun est toujours de se situer dans une problématique du discours (opposé à la langue).

Dans un deuxième temps, que nous produisions des concepts (empruntés, remaniés, élaborés) nous permettant de construire l'objet (nouveau) de notre recherche pour passer ultérieurement à une application pratique.

La première partie, critique, formera l'essentiel de cet article. Qu'il soit bien clair qu'elle ne prétend pas à l'exhaustivité et que la part d'aléatoire de notre choix ne nous échappe pas. Nous proposons ce développement

1. Nous tenons à préciser que cet article a été élaboré entièrement en commun.

stique structurale². Née d'horizons divers, cette linguistique du langage cherche à aller au-delà des limites que s'est imposées une linguistique de la langue, enfermée dans l'étude du système. Dépassement des limites de la phrase, considérée comme le niveau ultime de l'analyse dans la théorie structuraliste; effort pour échapper à la double réduction engagée à la langue, objet idéologiquement neutre, et au code, à fonctionnement informative; tentative pour réintroduire le sujet et la situation dans la communication exclus en vertu du postulat de l'immanence, cette théorie du discours est confrontée avec le problème de l'extra-théorie.

Aujourd'hui devant le problème du discours, Harris propose de lui donner la méthode d'analyse distributionnelle pratiquée par la linguistique descriptive au seul niveau de la phrase (Harris, 1952-1963). La procédure, lors même qu'elle fait appel aux transformations grammaticales, reste purement taxinomique et ne vise en aucun cas à chercher le sens du texte. Même si le manque d'attention portée aux connecteurs peut conduire à négliger la structure logique du texte, nul doute cependant qu'il puisse être fructueux de mettre en évidence les schèmes tertiels ou « phrases de base » du discours.

Sans doute Harris envisage-t-il explicitement le problème du rapport entre discours et situation sociale, mais c'est en termes de corrélations qu'il pose et l'on peut être d'accord avec J. Dubois qui note qu'en définitive « l'analyse du discours³ reste dans la perspective behaviouriste » (Dubois, 1971).

Dans une perspective tout à fait différente, la notion de connotation peut être saisie que dans son opposition avec la dénotation, apparaît une tentative pour poser le problème de l'extra-linguistique en évoquant le subjectif, l'individuel, la sur-signification.

Il n'est pas question ici d'évoquer les avatars de cette notion, empruntee aux logiciens et passée de la linguistique à la stylistique puis à la sémiologie⁴. Il paraît essentiel d'observer que le recours à la connotation, en sémantique qu'en stylistique, s'inscrit absolument dans la prototaxie langue/parole. A un stade sans doute aujourd'hui dépassé de l'expression linguistique, la dénotation renvoie au code commun et relève de la langue; les connotations désignent les significations subjectives qui sont liées au domaine de la parole. L'opposition ainsi établie permet à nouveau de poser le problème de l'extra-linguistique et de l'éloigner en le voyant hors du champ propre de l'étude linguistique. La diversité des faits faits à la connotation en stylistique ne modifie pas la perspective :

2. Sur l'histoire de cette constitution voir G. Provost (1971). Langue française, tome 9.
3. Il va de soi qu'il faut entendre ici analyse du discours dans la perspective de la théorie structurale.

4. Pour éclairer ces problèmes complexes voir M.N Gary-Prieur (1971) à qui nous sommes largement redevables.

que ce soit dans le cadre d'études où les connotations, désignant le langage affectif par rapport au langage cognitif, sont prises comme la marque individuelle du style ou au niveau de la description des réseaux connotatifs qui structurent le texte et définissent son code spécifique, on trouve sous-jacente l'hypothèse d'un sens premier vrai auquel viendrait s'ajouter une « sur-signification ». La notion reste bien toujours prisonnière de la problématique langue/parole.

En mettant l'accent sur le texte comme « pratique signifiante autonome », l'approche sémiologique, elle, rompt avec cette problématique et du coup, remet en question l'opposition dénotation/connotation. Dès lors, si tout dans le texte est connotation, faut-il garder la notion? Celle-ci apparaît bien plutôt comme le signe d'un problème que comme un concept. L'incertitude de son statut ne fait que souligner la nécessité de poser hors de la problématique langue/parole le problème du sujet et de l'extra-linguistique.

Les recherches sur les présuppositions opèrent un nouveau dépassement du langage réduit par la linguistique structurale à la seule fonction d'information et permettent d'approfondir la fonction polémique du discours. Selon O. Ducrot, pionnier de ces recherches en France, le présupposé se présente comme « une évidence, comme un cadre incontestable où la conversation doit nécessairement s'inscrire, comme un élément de l'univers du discours. En introduisant une idée sous forme de présupposé, je fais comme si mon interlocuteur et moi-même, nous ne pouvions faire autrement que de l'accepter. Si le posé est ce que j'affirme en tant que locuteur, si le sous-entendu est ce que je laisse conclure à mon auditeur, le présupposé est ce que je présente comme commun aux deux personnages du dialogue, comme l'objet d'une complicité fondamentale qui lie entre eux les participants à la communication. » (O. Ducrot, 1969). On voit tout le parti qu'on peut tirer de la notion dans sa fonction polémique. L'implicite de la présupposition est en quelque sorte co-existentiel à l'explicite du posé. Par la présupposition le sujet parlant enferme son interlocuteur dans le réseau de ses évidences, le force à entrer dans sa problématique et dans son système de valeurs. Nous ne voulons pas ici trancher dans le débat ouvert par Ducrot : faut-il, comme il le suggère, opposer les sous-entendus aux présupposés, comme des faits de parole à des faits de langue? N'est-il pas plus satisfaisant d'admettre, comme semble le penser Todorov (1970), que la répartition du contenu en posé et présupposé ne reflète pas seulement « cet arbitraire caractéristique des faits de langue » (O. Ducrot, 1969), mais renvoie au sujet d'énonciation qui « a tendance à dissimuler dans les présuppositions » ce qu'il considère comme « acquis, incontestable »? Dès lors en admettant que c'est le fonctionnement de l'implicite qui est inscrit dans la langue, n'est-on pas en droit de considérer cet implicite comme un effet idéologique dans le discours?

L'élaboration du concept d'énonciation est sans doute la tentative la

plus importante pour dépasser les limites de la linguistique de la langue. Après Bally qui donne une première formulation du problème, Jakobson et Benveniste ont justement été salués comme les pionniers des recherches en ce domaine. Quelles que soient les différences qui marquent leur approche, les travaux de ces deux linguistes convergent dans la mise en évidence d'une classe d'unités de la langue qui se définissent par leurs propriétés fonctionnelles dans le discours : embrayeurs (ou shifters) pour Jakobson, éléments indiciens pour Benveniste, ces éléments sont la particularité de renvoyer à l'« instance de discours » où ils sont produits et constituent dans l'énoncé des points d'émergence du sujet d'énonciation. Cette découverte commune fonde l'opposition entre énoncé et énonciation et ouvre une perspective nouvelle à l'analyse du texte : celui-ci ne manifeste pas seulement le fonctionnement de la langue comme « répertoire de signes et système de leurs combinaisons », mais renvoie au « langage assumé comme exercice par l'individu ». L'étude de l'appareil formel de l'énonciation conduit Benveniste dans la dernière étape de ses recherches à envisager, au-delà des éléments indiciens que sont les pronoms, les temps verbaux, les verbes de parole et les adverbes de temps ou de lieu, d'autres phénomènes linguistiques plus difficilement formalisables tels que les fonctions syntaxiques de l'interrogation, de l'intimation ou de l'assertion et l'ensemble de ce qu'on peut appeler les modalités (Benveniste, 1970; Todorov, 1970). Sur cette voie apparaît très vite la contradiction soulignée par J. Dubois (1969) entre le cadre théorique du structuralisme fondé sur le discret et le concept d'énonciation nécessairement lié au continu. La linguistique transformationnelle semble détenir un appareil théorique plus propre à intégrer l'énonciation comme procès. Prenant appui — à un stade historique de cette linguistique aujourd'hui dépassé — sur les concepts de transformation facultative et d'ordonnancement des transformations, J. Dubois, après Weinreich, propose de référer au sujet d'énonciation le choix de certaines transformations libres (actif/passif, emphase...) qui modalisent l'énoncé (*ibid.*).

Quels que soient les tâtonnements théoriques et les modes de saisie du procès de l'énonciation, il faut souligner tout ce qu'apportent à l'approche du discours des recherches qui « dialectisent en quelque sorte des méthodes d'analyse qui s'inscrivaient jusqu'à maintenant dans une perspective mécaniste » (*id.*, 1971). Il devient possible de réintégrer dans l'analyse les « facteurs constitutifs de tout procès linguistique » (Jakobson, 1963), le « je » qui se pose comme locuteur face au « tu » de l'allocitaire et qui exprime son rapport au monde (Benveniste, 1970). S'il est vrai que les « concepts » élaborés pour rendre compte de ces relations sont surtout des images⁵, ils fournissent un cadre suggestif

5. Voir dans *Langages* 13 (art. cité) la présentation par J. Dubois des « concepts » de : distance, modalisation, tension, transparence/opacité.

pour l'analyse. La possibilité de dégager à partir de repères formels la lecture que le « sujet » fait de son propre texte, la distance plus ou moins grande qu'il marque par rapport à lui apparaît décisive, tout comme la saisie du rapport qu'à travers son énoncé il établit entre lui, son allocitaire et le monde. Le texte peut être ainsi rapporté à la situation de communication où il est produit et où il constitue un ensemble d'actes de parole. Particulièrement fructueuse apparaît ici la notion austiniennne de valeur illocutionnaire (Austin, 1970) qui spécifie la manière dont l'énoncé doit être reçu, en fonction de la visée de l'énonciateur (qui peut informer, demander, menacer, etc.) mais aussi en fonction de conventions liées au cadre institutionnel du discours, c'est-à-dire à une pratique discursive régée⁶.

D'ores et déjà, les recherches effectuées ont permis à partir de l'étude des marques énonciatives de poser les linéaments d'une typologie des discours dont Benveniste (1966) avait proposé le principe dans son article sur les relations de temps dans le verbe français. Il convient de souligner l'importance de cette entreprise qui implique, comme le souligne Todorov (1970), l'abandon d'une conception de la parole comme domaine de l'inconnaissable et de l'individuel et la reconnaissance de règles de l'énonciation. Dans le sillage des remarques de J. Dubois sur discours didactique et discours polémique, nous renvoyons ici à l'étude de L. Courdesses qui, sur la base de l'analyse des processus d'énonciation d'un discours de L. Blum et d'un discours de M. Thorez, met en lumière l'opposition de deux types de discours politique (L. Courdesses, 1971).

Les perspectives ouvertes par le concept d'énonciation ne peuvent cependant pas faire oublier l'insuffisance de son élaboration théorique et les difficultés qu'il soulève.

L'ambiguité même du terme énonciation qui, comme tous les noms suffixés en -ation, désigne à la fois l'acte et le produit (Dubois, 1969) est le noeud d'une de ces difficultés et renvoie à l'ambiguïté des approches et des définitions. Comme le souligne Todorov (1970), « nous ne connaîtrons jamais que des énonciations énoncées » ; le processus ne peut être construit qu'à partir du produit. De là, la tentation de s'en tenir au repérage des marques formelles alors même qu'est postulée la nécessité d'une théorie du processus de l'énonciation⁷. Plus significative encore des hésitations théoriques, la question de la distinction entre énonciation et constitution de la signification. Où commence, où finit l'énonciation? Comment distinguer ce qui relève de « l'acte individuel d'utilisation de la langue » et ce qui est processus de production du sens? L'étude de l'énonciation doit-elle intégrer, comme semble le penser Benveniste (*ibid.*) l'étude du « mécanisme » de sa production, doit-elle aller jusqu'au problème de la

6. Voir la mise au point de L. Guespin (1971) sur les travaux d'analyse du discours politique.

7. C'est, en définitive, la démarche de Benveniste (1970).

nifiance? Une telle perspective justifierait sans doute la remarque de icrot (1970) : « il faut distinguer les phénomènes liés à l'énonciation l'intervention du sujet d'énonciation dans la constitution de la signification ». Mais ces hésitations mêmes ne sont-elles pas le signe d'un problème théorique? Si l'énonciation est partout, il ne peut plus s'agir un concept. Ne vaudrait-il pas mieux alors parler de notion? La clé ces difficultés tient sans doute au fait que toutes les recherches sur nonciation sont prisonnières de la problématique langue/parole, problématique qui n'est pas fondamentalement remise en cause par la formulation chomskyenne en compétence/performance⁸. Si l'énonciation est, selon les termes de Benveniste, l'acte individuel d'utilisation de langue, il s'agit bien toujours de saisir les traces de « la conversion e la langue en discours ». Dans tous les cas, l'énonciation interxient comme un maillon entre la langue et la parole, un moyen de combler vide ouvert par la coupure saussurienne. De là le statut marginal de énonciation dans les théories linguistiques qui demeurent dans la problématique langue/parole. La nécessité d'une reformulation du problème e l'énonciation implique, selon nous, la rupture délibérée avec la dichotomie langue/parole et un changement de terrain : l'abandon d'une problématique centrée sur le sujet parlant pour une problématique des systèmes de représentation. C'est la voie suivie par d'autres chercheurs ont nous parlerons plus loin.

2. Difficultés théoriques.

La linguistique du discours, telle qu'elle se constitue, ne nous donne satisfaction pour d'autres raisons d'ordre plus général, épistémologiques. La première difficulté ressortit au statut du sujet de l'énonciation. Comment définir en effet ce « sujet parlant » qui intervient constamment dans son propre discours? En fait le problème semble résolu puisque dans cette problématique, ce qui fait question c'est le repérage des marques du sujet, non le sujet lui-même. Si bien qu'on est tenté de penser que le « sujet parlant », c'est le sujet dans son évidence perceptible, le sujet empirique, psychologique, libre de ses choix, transparent à lui-même en un mot. Par là, la « théorie » de l'énonciation est loin d'avoir rompu avec l'empirisme. Sujet parlant! qu'en est-il de ses déterminations sociales, de sa situation de classe, de ses déterminations idéologiques? Dans « L'ordre du discours » M. Foucault écrit : « la doctrine lie les individus à certains types d'énonciation et leur interdit par conséquent tous les autres; mais elle se sert en retour de certains types d'énonciation pour lier les individus entre eux, et les différencier par là même de tous les autres... » (Foucault, 1971, p. 45). Loin de nous l'idée d'assimiler les autres... ». Ce que montre très bien idéologie à doctrine, le problème n'est pas là. Ce que montre très bien

8. Voir D. Slakta (1971), pp. 100-101.

M. Foucault en son langage, c'est que ce sont les formes d'assujettissement idéologiques qui gouvernent les mécanismes énonciatifs. De ce fait, ces derniers sont infiniment plus complexes que ceux postulés par la liberté du « sujet parlant ». Qu'en est-il du sujet au sens psychanalytique du terme, comme sujet structuré par le signifiant? Tout se passe comme si, après le domaine de la parole, puis sous une autre forme celui de la performance, l'univers de l'énonciation restait le dernier refuge de la problématique idéologique de la liberté⁹. Autre difficulté, la prise en considération du sujet de l'énonciation, les tentatives de dépasser la linguistique de la langue, suffisent-elles pour échapper au danger d'une analyse interne, intra-linguistique? Les typologies des discours qui se fondent sur le repérage des marques formelles de l'énonciation ne risquent-elles pas de tomber dans ce piège? Lorsque J. Dubois écrit que dans le cas du discours scientifique « le sujet d'énonciation ne s'identifie pas avec la totalité des sujets parlants; le subjectivisme du discours scientifique tient à la présence du sujet, au fait qu'il assume sa thèse. Son « objectivité » tient au fait que le sujet d'énonciation fait partie d'un *nous* dont les autres composants sont les sujets qui appartiennent au même front scientifique » (Dubois, 1970, p. 46), il oppose au discours scientifique, le discours lexicographique, le discours pédagogique fondé sur l'anonymat et l'effacement du sujet d'énonciation. Pour heuristique qu'elle soit, cette démarche ne nous donne pas entière satisfaction. Discours scientifiques et discours idéologiques peuvent se présenter *formellement* de la même façon. Lorsque un maître dit « nous considérons un ensemble N », l'effacement du sujet d'énonciation donne une phrase du type « soit un ensemble N ». Il n'empêche que son discours à effacement du sujet d'énonciation est scientifique, il fait appel à un objet construit, dans un discours réglé qui implique un ensemble de concepts articulés et de pratiques expérimentales. A l'inverse je puis passer d'une phrase de type, « nous pensons que la propriété est inviolable et sacrée » à « la propriété est inviolable et sacrée » article 17 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Là encore il y a un effacement du sujet d'énonciation mais dans une tout autre perspective. C'est pourquoi nous pensons avec A. Culoli, C. Fuchs et M. Pêcheux (1970) que « la position épistémologique du formalisme consiste ici, semble-t-il, à penser que les discours scientifiques peuvent se caractériser différemment par rapport aux discours idéologiques au moyen des seules marques internes des discours considérés : l'autre solution consiste à penser que cette distinction n'est possible qu'à condition de prendre en considération l'extérieur du discours

9. Notre critique de la problématique du sujet d'avant Marx et Freud, du sujet tel qu'il se donne dans toute la philosophie occidentale, ne nous semble pas en contradiction avec les propositions formulées par L. Sève (1969) sur la constitution d'une anthropologie du sujet, lequel, évidemment, n'a plus rien à voir avec les thématiques idéalistes critiquées ci-dessus.

c'est-à-dire la base implicite sur laquelle il prend appui par l'intermédiaire des métalexis et des relations primitives qui précèdent son énonciation».

Dernières difficultés enfin, celles qu'impliquent les recherches visant à articuler le discours sur l' « extra-linguistique » dans le cadre de la *socio-linguistique* du discours. Certes ces recherches¹⁰ ont fait progresser la linguistique, en ce sens qu'elles l'ont par définition fait sortir de la langue, l'ont obligée à se poser le problème de l' « extra-linguistique ». Ces progrès cependant à notre sens ont produit de nouveaux problèmes. « Les recours à des théories para-linguistiques ou les fondations d'environnements spécialisées de la linguistique (socio-linguistique, psycholinguistique, etc.) dont la destination est de compactifier les vides de la (des) théorie(s) peuvent pourtant n'aboutir qu'à souligner les vides, si on cultive ces environnements uniquement comme des sous-ensembles de la (les) théorie(s) et dans le seul but de la (les) confirmer. Pourtant, c'est dans de tels *environnements* que la décompactification de la théorie se montre et qu'apparaît la nécessité de nouveaux concepts et enchaînements » (J. Kristeva, 1971, p. 9). Ainsi, la *socio-linguistique du discours* élude le problème de la causalité. Postulant que, pour supprimer le danger d'artefact, elle doit séparer fondamentalement, au niveau de la recherche, l'analyse linguistique et l'analyse sociologique, elle se condamne à mesurer les « co-variances » dans une problématique qui ne peut-être que celle de l'*homologie* et non de la *causalité*. Certes, par là elle échappe au danger mécaniste, mais par là également elle ne peut fonder une théorie matérialiste du discours¹¹. De plus, ces deux univers parallèles dont on va chercher ensuite les rapports sont pensés, l'un dans les concepts de la linguistique, l'autre dans ceux de la sociologie. Le rapport ne pourra être théorisé qu'en fonction d'une vague interdisciplinarité qui ne remettra pas en cause la conceptualisation du champ linguistique ni celle du champ sociologique. Si bien qu'une telle démarche dont les résultats sont très importants pour notre propos, peut, à son corps défendant, s'inscrire dans des problématiques idéologiques alors même qu'elle s'en croit préservée. C'est pourquoi, hors du cadre pour le moment inadéquat de l'interdisciplinarité dans les études socio-linguistiques du discours, nous proposons un *objet nouveau*, celui des pratiques discursives dans une formation sociale.

2. Les propositions d'un « discours parallèle » : L'archéologie du Savoir.

D'autres chercheurs que les linguistes se sont posé le problème du discours et ont essayé d'en construire l'objet; nous pensons d'abord à

10. Voir *Langue française* 9; J. Dubois (1969 b); D. Maldidier (1970) (1971); J.-B. Marcellesi (1970) (1971); *Langages* 23 sur le discours politique.

11. Dans notre esprit, une théorie matérialiste du discours devra s'inscrire hors du cadre de la causalité mécaniste ou transitive, mais devra dépasser également la problématique de la « co-variance ».

M. Foucault, en particulier à l'*Archéologie du Savoir*. Nous retiendrons de sa démarche quelques lignes directrices sur deux plans : ce contre quoi il se définit, ce qu'il se propose.

Nous nous définissons avec lui contre l'évidence (non théorisée) du donné lorsqu'il pose la question : pourquoi tel énoncé et non tel autre, à tel moment? Car l'unité d'un discours n'est pas « dans la cohérence visible et horizontale des éléments formés, elle réside bien en deçà, dans le système qui rend possible et régit une formation » (p. 94).

Ce qui n'est pas, remarquons-le, poser le problème traditionnel de l'Origine. En effet, M. Foucault oppose son propos à celui de l'histoire des idées (sa problématique de l'Origine, de la continuité, de la totalisation), ce qui a pour conséquence le refus de toute théorie réduisant le langage à n'être que système de communication de signes, véhicule d'un sens déjà-là, supposant une « providence prédiscursive » (Foucault, 1971, p. 55). Autre conséquence : le refus du postulat constant de cette théorie *le sujet idéaliste* (idéologique) « qui pense, qui connaît et qui le dit » (Arch., p. 74), sujet proclamé libre de ses énoncés et pourtant traversé par un sens qui lui préexiste et qu'il exprime, et corrélativement au refus du thème de l'*expression, refus du reflet*, c'est-à-dire d'un schéma de causalité mécanique¹². De ce que M. Foucault propose nous retiendrons : la description-théorisation du mode d'existence d'un objet spécifique (le discours) en dehors des cadres tout faits des analyses antérieures (critères grammaticaux, logiques, découpage en œuvres, etc.). et l'essai de construction d'un autre objet : le *discours comme « pratique » à saisir dans « un système de formation »* (p. 98).

Nous considérons avec D. Lecourt (1970, p. 75) que cette notion est « l'indice de cette innovation théorique, dans son fond matérialiste, qui consiste à ne se donner aucun « discours » hors du système des rapports matériels qui le structurent et le constituent ». Ce projet suppose la recherche d'un ensemble de règles définissant les conditions de possibilités des énoncés, les critères de leur organisation, les passages d'une organisation à une autre (Arch., p. 167). Autrement dit, partant de la définition du *discours comme « régularité d'une pratique »*, il s'agit de rechercher : les règles de son organisation interne et les règles de son articulation aux autres pratiques discursives et aux pratiques non discursives.

En fonction de notre propos, notre critique portera sur un certain nombre de réductions et sur le caractère trop général ou ambigu de certains concepts.

a) *Les réductions* par élision ou allusion : elles se ramènent pour l'essentiel à trois : allusion à l'histoire, élision du linguistique, élision du signifiant.

Allusion à l'Histoire car le problème de l'articulation des pratiques

12. Pour une présentation globale de ces refus, voir Arch., p. 215.

sives aux pratiques non discursives est posé (plusieurs fois) mais son rapide et à un niveau tellement général que les concepts proposés peuvent être opératoires. Par exemple : « l'archéologie ne nie pas la mobilité d'énoncés nouveaux en corrélation avec des événements précédents ». Sa tâche est de montrer à quelle condition il peut y avoir eux une telle corrélation et en quoi précisément elle consiste. Elle n'a pas cette mobilité des discours qui les fait bouger au rythme des événements; elle essaie de libérer le niveau où elle se déclenche — ce que pourrait appeler le niveau de l'*embrayage événementiel* » (p. 218). On remarquera que, outre le caractère trop vague du rapport établi entre le discursif et le non-discursif (rapport qui, pour nous, est l'essentiel du problème), le privilège donné à la détermination des règles internes de formation aux dépens de la fonction même du discours, à peine évoquée, peut receler le danger, malgré les précautions verbales, d'une réduction au formalisme. Le reproche, évident, que nous adresserons à l'Archéologie est de se situer en dehors du matérialisme historique, comme un « cours parallèle » dit très justement D. Lecourt.

Elision du linguistique. — Cantonnant la linguistique à la problématique langue/parole, Foucault élimine le problème de son rapport à celle-ci en considérant l'énoncé à un autre niveau : poser le « niveau discursif » « à la limite du langage », « à sa périphérie », permet de susciter « le point de vue du signifiant » comme celui du « signifié » pour s'attacher qu'au point de vue de l'existence : « ressaisir dans un discours, non pas le moment de sa structure formelle et de ses lois de construction, mais celui de son existence et de ses règles d'apparition » (p. 142).

Là encore, Foucault se situe à un niveau très général qui élide, dans la formation d'un énoncé, le problème du rapport des règles linguistiques et autres règles de formation. L'Archéologie se situe à la fois en deçà et au-delà de la linguistique (actuelle et/ou à venir) : en deçà, au niveau discursif d'émergence des énoncés; au-delà, au niveau des corrélations d'énoncés déjà formés.

Elision du signifiant. — Cette réduction ne se ramène pas à la précédent. Nous désignons par là la non-considération du fonctionnement du signifiant, de sa logique propre, de sa matérialité spécifique de l'« corps verbal » (J. Derrida, 1966). Foucault reste en dehors aussi bien des recherches de la sémiologie que de la psychanalyse (bien qu'il parle d'un « rapprochement » de l'archéologie avec la psychanalyse, cf. p. 270). En particulier le point de vue uniquement critique, déconstructif, appliqué à la catégorie du sujet, l'amène à le définir comme pure « discontinuité », sans poser le problème de la constitution d'une théorie du sujet autre que le sujet idéaliste.

b) Le caractère trop général (ou ambigu) de certains concepts proposés nous paraît rendre possibles certains développements inquiétants.

Les notions de sujet défini comme « discontinuité » et de texte comme « espace de dissensions multiples » contribuent à déconstruire l'ancienne problématique idéaliste, mais ferment peut-être aussi la voie à toute construction nouvelle autrement que sous la formulation très générale de la nécessité d'une « archéologie ». L'accent mis sur la discontinuité fait que la mise en évidence de rapports complexes risque de se ramener à la mise en évidence d'une dispersion, fragmentation ou dissolution dans un champ aléatoire, sans que soient proposés les concepts permettant une appropriation réelle de cet objet réel — le discours — dans un processus de connaissance.

D'autre part, le refus — légitime — de la causalité mécaniste ne risque-t-il pas de déboucher sur le refus de tout type de causalité? Ce qui ramènerait l'établissement de rapports à n'être que juxtaposition descriptive (homologie, parallélisme)¹³.

On peut craindre de la notion de « savoir », comme préalable à toute science (sans contester son aspect positif dans la mesure où elle revient sur une coupure trop schématique entre science et idéologie), qu'elle ne mène de la dénonciation des totalisations idéologiques à la méfiance (refus) à l'égard de toute démarche scientifique possible. Si la possibilité de la science semble être préservée (en conclusion), en particulier par sa définition comme « pratique discursive qui a ses niveaux, ses seuils, ses ruptures diverses » (p. 266), le privilège est donné à l'analyse des épistémés dont il est bien dit qu'elle n'est pas forme de connaissance mais description « d'un champ indéfini de relations », mettant en jeu « dans l'énigme du discours scientifique... le fait qu'il existe » (p. 250-251).

Donc, ni science ni philosophie, mais « discours sur les discours », discours « diagnostic », nous prendrons l'Archéologie pour ce qu'elle se donne, c'est-à-dire, non pas théorie, mais « seulement une ligne d'attaque pour l'analyse des performances verbales »; à ce titre, nous retiendrons d'elle ses exigences de déconstruction et certains concepts qui, marquant le lieu des problèmes plus qu'ils ne les théorisent, peuvent être des points de départ dans l'élaboration d'une théorie du discours.

Ces concepts, que nous nous donnons le droit de remanier en fonction de notre propre démarche, sont : le discours — la pratique discursive — la formation discursive.

Le discours est défini : a) comme « un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive » (p. 153).

b) comme « une pratique complexe et différenciée obéissant à des règles et des transformations analysables » (p. 274), ou encore « la régularité d'une pratique » (p. 98).

A remarquer l'insistance sur les règles propres à un « champ discursif ».

13. Par exemple, lorsque Foucault pose la question « qui parle? » dans le discours médical (Arch., p. 68), suit une série, une juxtaposition descriptive de facteurs variés dont on ne pense ni la hiérarchie, ni la dominance.

cursif » faisant qu'à une époque donnée on ne parle pas de n'importe quoi et n'importe comment.

La pratique discursive apporte un remaniement et une précision. S'opposant au *discours* dans son acception ordinaire, c'est-à-dire ensemble de signes « éléments signifiants renvoyant à des contenus ou à des représentations » (p. 67), elle se définit comme pratique formant ses objets, définition qui permet de prendre en charge ce qui, dans les discours, est en plus de l'utilisation des signes, « ce plus qui les rend irréductibles à la langue et à la parole » (p. 67). Autrement dit, le concept de pratique discursive doit permettre de prendre en compte l'extra-linguistique dans la théorie pour l'enlever à une approche purement subjective.

D'autre part, la pratique discursive est définie par rapport à un « ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans l'espace et le temps, qui ont défini à une époque donnée et pour une ère sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative » (p. 154).

La formation discursive. — Une formation discursive « pose le principe d'articulation entre une série d'événements discursifs et d'autres séries d'événements... » (p. 99).

Elle ne définit pas « des déterminations qui, formées au niveau des institutions ou des rapports sociaux ou de l'économie, viendraient se transcrire de force à la surface du discours. Les systèmes [...] résident dans le discours lui-même [...] à sa frontière, à cette limite où se définissent les règles spécifiques qui le font exister comme tel » (pp. 97-98). Pour résumer, une formation discursive est définie comme un « faisceau complexe de relations qui fonctionnent comme règle » (p. 98), i.e. caractérisent les conditions d'apparition du discours en tant que pratique. Les elisions et les confusions en ce qui concerne le rapport au non-discursif, sont ici telles que nous ne pouvons retenir ce concept comme tel, sauf à établir une causalité de ces déterminations non-discursives. Autrement dit, qu'est-ce qui fait qu'on passe d'une formation discursive à une autre et qui ne soit pas dans la formation discursive elle-même? Il reste à se demander si le concept même de formation discursive n'est pas lui-même un concept parallèle au concept marxiste d'idéologie-théorique (cf. Lecourt, 1970).

De ces trois définitions que nous avons plus spécialement retenues, nous garderons essentiellement la notion du *discours comme pratique*, résultant d'un ensemble de déterminations réglées à un moment donné par un faisceau complexe de relations avec d'autres pratiques, discursives

14. La fonction énonciative n'étant que « la fonction d'existence qui appartient en propre aux signes », « le mode d'existence d'une série de signes » (p. 115), on peut remarquer qu'il n'est fait mention que de règles et non de la fonction propre de la pratique discursive, fonction sociale qui peut avoir pourtant un effet en retour sur les règles présidant à la formation des discours.

et non discursives. Cette mise en relation doit selon nous être établie dans le cadre de l'ensemble articulé des concepts du matérialisme historique.

3. Points de départ indispensables : les concepts fondamentaux du marxisme.

Il ne nous est pas loisible dans le cadre de cet article d'exposer véritablement, encore moins d'approfondir les principaux concepts du matérialisme historique. Disons très schématiquement qu'une formation sociale ou formation économique et sociale¹⁵ concrète (la France de 1789, l'Angleterre de 1640, la Russie de 1905) est constituée par l'imbrication de divers modes de production, ou de la coexistence de formes, de leur interconnexion, et de la dominance de certaines d'entre elles; que le mode de production soit pensé en terme « d'essence » de la formation économique et sociale, en terme d'abstrait réel ou type général, d'invariant de la *base économique* (combinaison spécifique des forces productives et des rapports de production) ou en termes de base économique et de superstructure¹⁵. Au-delà de ces problèmes de définitions en débat, ce qui distingue le marxisme de tout idéalisme avoué ou honteux c'est le primat de l'infrastructure, étant bien entendu que le terme « primat » exclut d'entrée de jeu une causalité transitive et mécaniste. Répondant à ses détracteurs Marx écrit que selon eux « mon opinion que le mode de production de la vie matérielle domine en général le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle [...] est juste pour le monde moderne dominé par les intérêts matériels, mais non pour le moyen-âge où régnait le catholicisme, ni pour Athènes et Rome où régnait la politique. [...] Ce qui est clair c'est que ni le premier ne pouvait vivre du catholicisme, ni la seconde de la politique. Les conditions économiques d'alors expliquent au contraire pourquoi là le catholicisme et ici la politique jouaient le rôle principal. La moindre connaissance de l'histoire de la République romaine par exemple fait voir que le secret de cette histoire c'est l'histoire de la propriété foncière. D'un autre côté, personne n'ignore que déjà Don Quichotte a eu à se repentir pour avoir cru que la chevalerie errante était compatible avec toutes les formes économiques de la société » (Marx, a, t. I, p. 93). Passage fondamental qui pose le principe de la détermination en dernière instance par l'économie quelle que soit la formation sociale considérée; qui montre également que cette détermi-

15. Nous faisons allusion ici aux différentes définitions du mode de production, de la formation sociale ou formation économique et sociale, définitions en débat. On trouvera des éléments dans : L. Althusser (1968); L. Althusser, E. Balibar (1968, t. 2); le numéro de *La Pensée* d'octobre 1971 : « Sur la catégorie de « formation économique et sociale » ; P. Herzog (1971); les récents travaux du CERM sur Lénine et la pratique scientifique (à paraître).

iation en dernière instance ne joue pas directement, mécaniquement, mais à travers des mécanismes complexes puisque, ce qu'elle détermine, c'est « le rôle principal », la domination du religieux ici, du politique là, dans telle ou telle formation spécifique, à savoir que la dominance de tel ou tel mode de production ou de telle forme économique nécessite qu'ici le religieux, là le politique joue précisément le rôle principal. C'est ainsi qu'à propos des formations sociales dominées par les formes pré-capitalistes (par exemple, celles qui sont dominées par le mode de production féodal), Marx écrit « dans toutes les formes où le travailleur reste le 'possesseur' des moyens de production et des moyens de travail nécessaires pour produire ses propres moyens de subsistance [...], il faut des raisons extra-économiques, de quelque nature qu'elles soient, pour les obliger à effectuer du travail pour le compte du propriétaire foncier en titre [...] il faut donc nécessairement des rapports personnels de dépendance [...] ; la forme économique spécifique dans laquelle du surtravail non payé est extorqué aux producteurs directs, détermine le rapport de dépendance, tel qu'il découle directement de la production elle-même et réagit à son tour de façon déterminante sur celle-ci [...] ». C'est toujours dans le rapport immédiat entre le propriétaire des moyens de production et le producteur direct qu'il faut chercher le secret le plus profond, le fondement caché de l'édifice social et par conséquent de la forme politique que prend le rapport de souveraineté et de dépendance... » (Marx, a, t. VIII, pp. 171-172).

Ainsi les caractères propres du mode d'extorsion de la plus-value, mis en œuvre par le mode de production dominant dans telle formation sociale, nécessite tel type de pouvoir politique, tels systèmes de représentations, bref tels types superstructurels qui permettent, accélèrent ou renforcent la reproduction élargie du rapport central d'exploitation et des apports sociaux dans les limites de compatibilité qu'autorise le stade atteint à un certain moment, au sein de la formation sociale par les luttes de classe.

Les formes d'exploitation différencient les classes comme effet des apports de production sur les agents de la production et celles-ci sont inséparables de leurs luttes. C'est ainsi qu'on a pu dire que l'analyse historique des classes sociales n'est rien d'autre que l'analyse des luttes de classes et de leurs effets. Ces rapports de classe, ces luttes, s'expriment à travers un ensemble hiérarchisé de pratiques, postulé au sein de la formation sociale considérée par le mode de production dominant. C'est ainsi que les systèmes de représentations, les mécanismes d'assujettissement idéologiques sont nécessités par la combinaison complexe des forces productives et des rapports de production. Tout le problème est ici précisément de penser le statut de cette nécessité. Ce problème dont l'urgence n'échappe à personne ne peut être développé ici. En revanche, il est nécessaire de s'arrêter sur le concept d'Idéologie (sans lui donner une

trop grande autonomie relative) car c'est par la théorie des Idéologies dans leurs rapports complexes avec la base économique qu'une théorie matérialiste du discours pourra éventuellement voir le jour. Dans la première page du « 18 Brumaire de L.-N. Bonaparte », Marx montre comment les hommes font leur propre histoire, mais que cette histoire ne leur est pas transparente. Il utilise la métaphore du vêtement, du masque, du costume « c'est ainsi que Luther prit le masque de l'apôtre Paul; que la Révolution de 1789 à 1814 se drapa successivement dans le costume de la République romaine... » (Marx, b, p. 1). C'est à travers cet imaginaire, ces phantasmes collectifs que les hommes prennent conscience des conflits réels dans lesquels ils se trouvent engagés et les mènent jusqu'au bout. « Camille Desmoulins, Danton, Robespierre, Saint-Just, Napoléon, les Héros, de même que les partis et la masse de la première Révolution française accomplirent dans le costume romain et en se servant de la phraséologie romaine, la tâche de leur époque, à savoir l'éclosion et l'instauration de la société bourgeoise moderne » (id.). C'est montrer que l'Idéologie n'est pas une pure conscience fausse, une pure altérité, mais l'indice d'un problème réel, selon l'expression de L. Althusser la façon dont les hommes vivent leurs rapports à leurs conditions d'existence. Ceci implique que tout comme les hommes, dans une formation sociale, ont une place que leur assigne leur rôle joué dans le procès productif, tout comme ils participent à des pratiques politiques, ils participent également à des pratiques religieuses, philosophiques, en un mot idéologiques. Pour synthétiser cet ensemble de pratiques, L. Althusser proposait comme définition provisoire des idéologies pratiques « formations complexes de montages de notions, de représentations, images d'une part et de montages de comportements-attitudes-gestes d'autre part, l'ensemble fonctionnant comme des normes pratiques qui gouvernent l'attitude et la prise de position concrète des hommes à l'égard des objets réels de leur existence sociale et individuelle et de leur histoire¹⁶ ». Ni phénomène émanant de l'individu libre, du sujet psychologique, ni système transcendant la structure de classe valable pour tous les hommes, les idéologies sont à leur niveau des forces sociales en lutte. Systèmes et sous-systèmes plus ou moins cohérents, plus ou moins contradictoires, mais aussi comportements, phantasmes et imaginaires sociaux, les idéologies ne « flottent » pas dans le ciel des idées, ce sont des pratiques inscrites dans des réalités matérielles, dans des institutions, dans des appareils dont certains peuvent servir plus que d'autres aux mécanismes de la reproduction de l'assujettissement idéologique¹⁷. Il résulte de cet examen

16. Voir L. Althusser, « Cours pour scientifiques », cité par C. Glucksmann, « A propos d'Althusser » dans *La Nouvelle Critique* d'avril 1969, p. 45. On trouvera par ailleurs de nombreux développements sur le concept d'Idéologie dans L. Althusser (1968).

17. Nous employons le concept d'appareil dans le sens que propose L. Althusser

sommaire, qu'il faut pour éviter le double danger réducteur de ne mesurer les idéologies qu'à leur fonction socio-historique, ou de n'analyser que la matérialité, la manifestation de ces idéologies (gestualité, discours etc.), etc., prendre en considération tous ces aspects dont certains seront développés plus précisément plus loin dans cet article. Une idéologie définie au niveau des représentations comme force sociale a une double fonction. En premier lieu, elle est toujours l'indice d'un problème réel. Si absurdes au regard d'une pensée rationnelle que puissent paraître certaines formes idéologiques, surtout si elles deviennent des phénomènes de masse, elles sont toujours l'indice, la trace, l'effet de problèmes réels, de crise ou de modifications qualitatives au niveau de la base économique, de transformations dans le champ des rapports de force. Non pas le reflet de changements mais l'effet de processus complexes de transformations.

Point arbitraires donc, organiques au sens où l'entend Gramsci, les idéologies au même moment où elles sont l'indice d'un problème réel, occultent ces problèmes, les déplacent¹⁸ et reconstituent dans l'imaginaire des solutions plus ou moins erronées à ces problèmes réels. Elles ont donc à la fois une fonction de dévoilement et de masque. De là leur efficacité historique. Cet efficace se manifeste encore par la matérialité même des idéologies, leur forme : comportements et langages principalement. Ainsi s'il est erroné de dire que le discursif c'est l'idéologie, il est vrai cependant comme le soulignent Cl. Haroche, P. Henry et M. Pécheux (1971, p. 102) que « les formations idéologiques [...] comportent nécessairement comme une de leurs composantes, une ou plusieurs formations discursives¹⁹ interreliées qui déterminent ce qui peut et doit être dit (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée... ». Si comme on le voit, les systèmes de représentations, le pré-construit et le pré-asserté gouvernent le discours, les formations discursives quant à leur loi d'évolution, de transformation ne peuvent être appréhendées que dans le cadre d'une théorie des Idéologies (encore en partie à construire), mais le concept d'Idéologie ne peut se penser que rapporté à toute la hiérarchie des concepts du matérialisme historique. C'est pourquoi il nous semble opportun de souligner qu'une théorie matérialiste des pratiques discursives ne pourra se penser que dans le cadre du matérialisme historique d'une manière rigoureuse et non métaphorique.

(1970) en tenant compte que ce concept soulève un certain nombre de problèmes actuellement en débat. Nous tenons à préciser que l'utilisation qu'en font Ch. Baudelot et R. Establet (*L'École capitaliste en France*, Maspero, 1971) nous paraît inadéquate, schématique et unilatérale. Voir pour des éléments de réflexion critique sur le concept d'A.I.E. : F. Vernier (1972) et L. Sève (1971).

18. Il faut mettre à part le concept d'idéologie scientifique qu'utilisent les marxistes.

19. Formation discursive n'a pas le même sens ici que chez Foucault.

4. Approches nouvelles du discours : un changement de terrain?

4.1. Les recherches sémiologiques.

Elles privilient les problèmes du signifiant et l'intervention de l'inconscient, et se présentent comme « l'édification (collective) d'une théorie libératrice du signifiant » (R. Barthes, 1970. Prière d'insérer). R. Barthes (comme Foucault) se situe dans un projet de déconstruction du sujet et du langage communicatif, et définit contre le « texte plein » (classique, issu d'une préparation antérieure), un texte pluriel (*id.*, 1968, pp. 31-32) se donnant à lire comme travail, « galaxie de signifiants et non structure de signifiés » (*id.*, 1970, pp. 11-12).

J. Kristeva (1969) oppose deux pratiques sémiotiques : l'une fondée sur le signe, supposant le sens déjà constitué (dite monologique), serait celle de tout discours représentatif. L'autre, fondée sur le « paragramme » (dispersion d'éléments signifiants relayant le texte univoque), dite « dialogique », établit le texte comme réseau de connexions *faisant* le sens : « un nouveau sens, autonome par rapport à celui du langage usuel », « pluridéterminé », coexistant avec le premier et le détruisant : c'est le langage poétique (lp) ou écriture. Contre le texte *expression* d'un sens, l'accent est mis sur la *production du sens* par le travail d'écriture — « travail pré-sens ». Face à l'espace de communication (discours explicatif usuel et/ou scientifique), l'espace de la production : « discours marginal, destructeur, plus ou moins exclu de l'utilité sociale ». Soit deux logiques, dites incompatibles : celle de la représentation, celle du signifiant. « La problématique du travail producteur », ouverte par Marx et Freud (cf. le travail du rêve) fonde la sémiologie comme théorie des mécanismes de production-transformation du sens dans l'écriture-lecture (écriture non expressive, lecture non linéaire).

De même pour R. Barthes, une « typologie des textes » (point de départ de l'analyse) se fonde sur une définition du « scriptible » : « Il y a d'un côté ce qu'il est possible d'écrire et de l'autre ce qu'il n'est plus possible d'écrire (...) de réécrire » (R. Barthes, 1970, p. 10). Le texte comme « pluralité » est abordé par un sujet lui-même défini comme une « pluralité de textes » et l'écriture apparaît ainsi comme une langue qui « si elle est toujours entendue comme signifiante (...) n'est que partiellement communicative » (J. Kristeva, 1971 a, p. 34). « L'écriture s'oppose donc au style (qui suppose toujours l'opposition fond/forme) : elle est un échelonnement de signifiants tel qu'aucun fond de langage ne puisse être repéré » (R. Barthes, 1971 a, p. 10).

Écriture, psychanalyse, histoire.

Les théoriciens de la sémiologie pensent pouvoir joindre le matérialisme historique et la psychanalyse par l'intervention de l'écriture dite

travail-production du signifiant dans l'histoire » (J. Kristeva, 1971) Comment faire pour que les deux grandes épistémés de la modernité, à savoir la dialectique matérialiste et la dialectique freudienne, rejoignent? (...) Quel rapport y a-t-il entre la détermination de classe l'inconscient? » Une réponse proposée étant : cette détermination passe par le langage, « l'Autre qui parle (...) est social » (R. Barthes, 1971 b, p. 16). Ainsi est visée « à travers le phénomène discursif la surdétermination sociale et historique » et la pratique littéraire se situerait « au carrefour du sujet et de l'histoire » (J. Kristeva, 1971 a). Par quelle démarche la sémiologie opère-t-elle cette jonction (souhaitée)? Elle a d'abord son lieu dans le lp (où le paragrammatisme est le plus descriptible) mais, en tant que formalisation des pratiques signifiantes, elle doit pouvoir ensuite se tourner vers toutes les pratiques sociales. Elle rencontre alors les idéologies : c'est en les définissant comme pratiques signifiantes qu'elle cherche à s'articuler à la fois au matérialisme historique et à la psychanalyse, se posant comme facteur essentiel dans l'élaboration d'une théorie des idéologies et d'une théorie du sujet. Son rapport à la première est d'abord (J. Kristeva, 1968) peu explicite, ou même posé comme équivalence possible. Il est dit que la sémiologie « lieu de contestation et d'autointestation (...) s'ouvre à un autre discours i.e. à un autre objet et une autre méthode l' 'idéologie' ; mais aussi qu'on pourrait soutenir que la sémiologie est cette 'science des idéologies' qu'on a suggérée en Russie révolutionnaire ». Questionnée de façon précise sur ce rapport, J. Kristeva (1971 d) donne une position plus claire. Reprenant la définition des idéologies par Althusser, elle montre que ses limites laissent une place à la sémiotique. Althusser, pensant la matérialité de l'idéologie comme extérieure à « la matérialité spécifique dans laquelle se produit l'idéologie le langage et plus généralement la signification » (*ibid.*, p. 71) manque cette matérialité signifiante. Il réduit « la logique spécifique des formations idéologiques à leur fonction dans l'histoire sociale. » Ainsi l'intelligibilité des formations idéologiques relèverait d'un double registre : 1^o de la logique de l'histoire matérielle; 2^o d'une autre logique, d'une autre historicité qui reste à préciser à partir des catégories nouvelles (leur fonctionnement sémiotique).

D'autre part, le rapport de la sémiologie à la psychanalyse se cherche dans la constitution d'une « théorie topologique du sujet » (J. Kristeva, 1971 c, p. 122) (dans la perspective de J. Lacan). J. Kristeva (1971 d, p. 72) souligne que si l'individu est constitué en sujet par l'idéologie (Althusser), le sujet est aussi constitué par le signifiant. La théorie des idéologies ne peut éluder ce problème²⁰.

Il semble que se situe là une approche nouvelle du problème du

20. M. Tort (1970) souligne de même le rapport constitutif inconscient-idéologie. Il propose d'étudier les formations de l'inconscient dans leurs supports et avance des remarques qui paraissent fondamentales pour la constitution d'une théorie du sujet.

méta-langage. La façon dont J. Kristeva (1971 c) lie les deux problèmes (sujet, métala-langage) marque une étape par rapport aux remarques habituelles de la sémiologie. L'opposition du lp et du langage communautatif débouchait sur une invalidation de tout métala-langage (comme restant dans la problématique du signe). R. Barthes (1970, p. 13) parle de « la fermeture du discours occidental (scientifique, critique ou philosophique) » et sous couvert de refuser les « stéréotypes » semble récuser toute conceptualisation : « On se conforme (...) à ce qui dans le langage semble régir (une situation, un droit, un combat, ...) une science, une théorie, etc.), cet opportunisme doit être aujourd'hui refusé » (1971 b, p. 8).

Cependant est posée la possibilité d' « un discours objectif de type nouveau » qui résulterait d'une « combinatoire spécifique (...) de sciences constituées ou en voie de constitution (linguistique, psychologie, sociologie, histoire) » et comporterait explicitement l'incidence du sujet de la connaissance (J. Kristeva, 1971 a, pp. 28-29). Ce rapport au sujet de la métala-langue introduit une part aléatoire, non axiomatisable, dans cette connaissance définie comme un « savoir critique » (*ibid.*, p. 31). J. Kristeva pose ainsi la nécessité de renoncer au postulat d'une métala-langue neutre, qui s'accompagne d'une « forclusion » du sujet et donc de l'inconscient et de l' « économie signifiante ». « On posera une théorie comme un espace hétérogène dont font partie l'économie du sujet aussi bien que la base économique-sociale où se déploie sa pratique » (J. Kristeva, 1971 c, p. 109). *neutre e
neutre*

La théorisation de J. Kristeva se met dans l'espace d'une terminologie familière aux marxistes. Des expressions telles que travail, production, plus-value, pratique sociale, etc. situent d'emblée la réflexion dans le cadre du matérialisme historique. Nous voudrions au-delà de cette évidence, interroger ces emprunts. Il va de soi que les problèmes posés recoupent notre propos sans en constituer l'objet immédiat et que nous nous bornerons, dans les limites de cet article, à présenter des suggestions qui pourraient être reprises, explicitées, approfondies ultérieurement²¹.

Quand, se proposant de poser le rapport entre sémiologie et matérialisme historique, J. Kristeva affirme que la sémiologie comme essai de formalisation des systèmes signifiants pourra s'appliquer au « texte social » c'est-à-dire à toutes les pratiques sociales dont la littérature est dite une variante, on peut être tenté de se demander, après d'autres, s'il s'agit en général et ici en particulier d'emprunts légitimes de concepts et non pas de glissements métaphoriques. Employée à propos des pratiques sociales, l'expression « texte social » (J. Kristeva, 1968, p. 93) donne immanquablement à penser que toutes ces pratiques relèvent d'un même niveau, d'un même modèle d'analyse qui est précisément le modèle

21. Le problème mérite d'être repris d'une façon moins rapide, moins schématique et moins polémique qu'il n'est abordé dans *Cinéthique* 11 (voir plus loin).

textuel. Loin que soit posé le problème de la pratique textuelle dans l'ensemble des autres pratiques, n'est-ce pas finalement cette pratique qui devient le modèle de toutes les autres? L'analogie texte/société apparaît dans certains passages : « ...puisque la pratique (sociale : c'est-à-dire l'économie, les mœurs, l'art, etc.) est envisagée comme un système signifiant « structuré comme un langage », toute pratique peut être scientifiquement étudiée en tant qu'un modèle secondaire par rapport à la langue naturelle, modelée sur cette langue et la modélant » (*ibid.*, p. 80). L'emprunt de la formule lacanienne appliquée à la pratique sociale et à la base économique ne laisse pas d'être inquiétant. La notion de système (ou de structure) la juxtaposition des éléments ainsi énumérés n'induisent-elles pas l'idée d'une pure combinatoire, alors que le marxisme voit dans l'ensemble des pratiques d'une formation sociale une hiérarchie d'instances ou de sphères, de formes déterminées en dernière instance par l'économie? Même remarque lorsqu'est présentée la nouveauté de la sémiologie qui « ...rejoint la démarche de Marx lorsqu'il présente une économie ou une société comme une permutation d'éléments (signifiants) » (*ibid.*, p. 86). Ces remarques limitées à quelques points ne doivent pas faire croire à un refus de notre part à l'égard de tout emprunt de concepts et, en particulier, nous sommes attentives à l'apport que représente, dans l'étude du signifiant, l'utilisation des concepts de travail et de production du sens.

Quant au rapport de la sémiologie et de la théorie des idéologies, assez ambigu d'abord, puis précisé comme nous l'avons vu, nous pouvons résumer ainsi le problème : définir l'idéologie comme une pratique signifiante ne risque-t-il pas, en privilégiant son fonctionnement, d'oblitérer sa fonction sociale et son rapport à l'ensemble des pratiques sociales et à la base économique?

D'autres chercheurs centrent leurs travaux non plus sur le fonctionnement du signifiant, mais sur le fonctionnement du discours dans ses déterminations historiques par les idéologies.

4.2. Discours, représentations et idéologies.

D. Slakta (1971) se réfère explicitement au matérialisme historique. Pour tenter de constituer une théorie matérialiste du discours, il lui paraît nécessaire de définir la pratique discursive à partir de l'« élargissement » du concept de compétence. Si les concepts chomskyens de compétence/ performance constituent à ses yeux une reformulation essentielle de la dichotomie/langue/parole, ils ne suffisent pas pour autant à fonder une linguistique du discours. « Une pratique discursive, écrit Slakta, ne peut s'expliquer qu'en fonction d'une double compétence : 1^o une compétence — que nous appellerons spécifique — est un système intériorisé de règles spécifiquement linguistiques, et qui assurent la production et la compréhension de phrases toujours nouvelles, l'individu utilisant ces

règles de manière spécifique (performance); 2^o une compétence — que nous appellerons idéologique (ou générale) qui rend implicitement possible 'la totalité des actions et des significations nouvelles' (Sapir) » (*ibid.*, p. 110).

Fondamentales en ce sens qu'elles comblent un vide, les remarques et les propositions de Slakta ne laissent pas de soulever des questions. Le terme de compétence générale n'est-il pas plus l'indice d'un problème qu'une solution? N'incite-t-il pas à penser que le niveau de l'idéologie serait une composante de la langue? Cette compétence générale, au singulier, donc universelle et co-essentielle à la langue et à la société ne renvoie-t-elle pas au fonctionnalisme et au culturalisme et ce, malgré les précautions dont s'entoure Slakta qui a pris le soin de montrer les ambiguïtés et les limites de la notion de culture? Les questions ainsi posées ne peuvent en aucun cas, selon nous, faire oublier l'importance d'un travail qui d'ores et déjà constitue un pas décisif vers l'élaboration d'une théorie du discours.

D'autres directions de recherche, celles de A. Culoli et de M. Pécheux nous paraissent, chacune de façon spécifique, pouvoir embrayer sur une théorie des rapports entre discours et idéologie.

A. Culoli, critiquant les tentatives de fonder une sémantique à partir de la structure syntaxique, est amené à proposer une théorie nouvelle qui pourrait rendre compte de la production du sens à partir d'une série d'opérations dont le « sujet » est le support. Il nous est impossible dans le cadre de cet article d'expliciter la problématique complexe de la lexis²². Disons pour aller à l'essentiel en ce qui concerne notre propre que l'inasserté gouverne toujours l'asserté. Un tel principe nous semble fondamental dans la mesure où, dans une autre terminologie, il rejoint la théorie marxiste des idéologies et par là, ouvre la voie à une théorie matérialiste du discours. C'est ainsi que la notion de « relations primitives » préside, au niveau du préasserté, à l'opération d'assignation par laquelle le sujet parlant ordonne le prédicat et les deux arguments de la lexis. Les relations primitives déterminent les compatibilités ou incompatibilités entre les unités lexicales qui vont se trouver combinées dans la lexis; elles renvoient aux conditions de production du discours, plus particulièrement aux représentations. Le passage à l'assertion se fait par l'intervention du sujet d'énonciation, impliquant des opérations sur le prédicat et les arguments de la lexis. Particulièrement intéressantes à cet égard les opérations de choix des déterminants et notamment la notion de parcours « l'opération par laquelle une notion est considérée sous l'aspect du concept, sans que, pour autant, le caractère réglé de la discursivité scientifique soit assuré » (A. Culoli, C. Fuchs, M. Pécheux, art. cité). Dans cette opération, tout sujet est censé pouvoir prendre la place du sujet de l'énonciation, ce qui

22. On se reporterà sur ce point à : A. Culoli (1968); A. Culoli, C. Fuchs et M. Pécheux (1970); R. Scrick (1971).

suppose le sujet universel. Il apparaît que cet exemple d'effacement sujet d'énonciation implique le consensus sur les compatibilités et incompatibilités des unités lexicales. On voit par là tout le parti qu'une théorie du discours peut tirer de ce type d'approche.

M. Pêcheux, Cl. Haroche et P. Henry dans un récent article (1971)²³, traitent en rapport les formations idéologiques et les formations discursives, ces dernières étant considérées comme des composantes des formations idéologiques. Dans cette perspective la notion d'énonciation se voit totalement repensée et reformulée : il s'agit des processus par lesquels « ... le "sujet parlant" prend position par rapport aux représentations dont il est le support, ces représentations se trouvant réalisées par "préconstruit" »²⁴ linguistiquement analysable ».

Par là se constitue une théorie des pratiques discursives reliées à l'ensemble des autres pratiques d'une formation sociale. Ce n'est qu'à ce stade qu'on fera entrer la théorie du discours dans le matérialisme historique.

Directions de recherches.

Nous voudrions, pour terminer, donner quelques indications sur deux directions de recherche en cours et en projet. (Nous pensons qu'elles peuvent pouvoir se rejoindre.)

1) La mise en œuvre d'un certain nombre de concepts en vue d'une théorie matérialiste du discours.

J. Kristeva (1971-c) se plaçant dans une perspective semblable propose le schéma suivant : « ... Il faudrait probablement ajouter à la structure profonde grammaticale et aux règles de sa transformation un mécanisme M rendant compte des opérations modales; un mécanisme S repérant les "condensations" et les "déplacements" dans le signifiant; un mécanisme C précisant (à l'aide des mécanismes précédents mais aussi d'observations psychanalytiques) le *topos* du sujet parlant dans le procès génératif du discours; un mécanisme I spécifiant les contraintes idéologiques qui présentent les effets de sens comme des fonctions historico-politiques. » Nous comprenons qu'il s'agit d'une simple proposition, nous lui reprochons cependant le manque de précision des termes présentant les opérations — qui font problème — (« ajouter à la structure profonde... le mécanisme M rendant compte... repérant... spécifiant... »); la juxtaposition des différentes déterminations sans que soit posé le problème de leur articulation et leur hiérarchie; l'absence de liaison à la formation sociale. Nous proposons, sans le développer ici, d'élaborer un schéma de production-transformation du discours, dans lequel interviendraient au

titre de conditions de production, quatre bases : idéologique, linguistique, analytique, textuelle. Nous appelons *base*, la structure propre à un moment donné, à un sujet d'énonciation donné, résultant du rapport de son histoire à la formation sociale, à l'économie des processus inconscients, à la structure de la langue, ou à l'existence d'un champ discursif (textuel), ces quatre bases constituant une base générale de représentations; sur cette base générale s'exercent différents types de travail à spécifier (en particulier le travail du signifiant), pour produire un discours (texte), lequel a différentes fonctions qui agissent en retour sur les conditions de production.

Nous signalons deux problèmes essentiels : celui de l'articulation de ces quatre bases entre elles et à leurs supports (formation sociale, structure de la langue, inconscient, champ discursif), ainsi que de leur hiérarchie selon les discours²⁵; celui de l'intégration de la base analytique, plus particulièrement dans l'approche des textes historiques.

2) Un autre niveau, non moins théorique, mais d'un autre ressort, serait celui du repérage des changements de *dominance* entre séries discursives. Changements de *dominance* à mettre en rapport de façon complexe avec les transformations de la formation sociale, comme trace, indice, effet de ces transformations. Il faut souligner d'entrée de jeu que *repérages, dominances et changements de dominance* ne peuvent se déterminer dans le cadre de l'empirisme, mais en fonction d'une élaboration théorique au niveau de l'hypothèse, comme au niveau du résultat.

Un exemple sommairement décrit permettra de faire sentir la complexité du problème. Divers travaux d'historiens²⁶ même s'ils ne sont pas conceptualisés dans ces termes, montrent à partir de séries thématiques (plusieurs sources hétérogènes ayant trait à un même thème)²⁷ ou de séries typologiques (source homogène)²⁸ à propos de la vision de la mort, de la criminalité, de la pauvreté, qu'au niveau du contenu²⁹ des ruptures majeures se dessinent dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, désacralisation de la vision de la mort, déchristianisation même, nouvelles approches de la pauvreté, nouvelle attitude de la jurisprudence et de la pratique judiciaire à l'égard du blasphème et du vol, etc. Manifestement,

25. Voir dans cette voie M. Tort (art. cité).

26. Quelques exemples parmi les publications les plus récentes ou inédites : F. LEBRUN, *Les hommes et la mort en Anjou aux 17^e et 18^e siècles*, Mouton, 1971; J.-P. GUTTEN, *La société et les pauvres : l'exemple de la généralité de Lyon, 1534-1789*, Les Belles Lettres, Paris, 1970; M. VOVELLE, *Piété baroque et déchristianisation : attitudes provençales devant la mort au siècle des Lumières d'après les clauses de testaments* (inédit). Dans une perspective voisine : R. MANDROU, *Magistrats et sorciers au 17^e siècle*, Plon, 1968 (les ruptures majeures se situent ici à la fin du XVII^e siècle).

27. Exemple pour F. Lebrun (sermons, synodes, catéchismes, livres de raison sur le thème de la mort).

28. Exemple : les testaments dans l'étude de M. Vovelle.

29. Quant à nous, nous voulons, au-delà du contenu, nous attacher à des *ruptures discursives* dont l'étude n'éclaterait pas la structure linguistique, voire rhétorique, des séries.

23. Voir également M. Pêcheux (1971).

24. Sur la notion de *préconstruit*, voir plus spécialement P. Henry (1971).

on passe, quels que soient les thèmes abordés, de séries à dominance religieuse à des séries à dominances éthico-économiques. Le problème, que nous ne pouvons aborder ici, est de mettre en rapport, hors d'une causalité mécaniste, ces ruptures de contenu avec des ruptures discursives et avec l'ensemble de la formation sociale. Posons simplement, comme jalons à élaborer et à théoriser que ces dominances ne peuvent se penser qu'en fonction d'institutions qui les sous-tendent, institutions non pas abordées dans la conceptualisation de la sociologie, mais en tant qu'Appareil idéologique d'Etat A.I.E. dominant (encore une fois la référence à l'A.I.E. ne doit pas occulter la complexité et la surdétermination des luttes de classe et de l'enchevêtrement des contradictions principales et secondaires). Ces ruptures doivent pouvoir valider ou invalider l'hypothèse de la dominance de tel ou tel A.I.E. C'est ainsi que des ruptures discursives (gouvernées par une hiérarchie de formations idéologiques) confirment le passage de l'Église en tant qu'A.I.E. principal (typique des formations sociales où le mode de production féodal l'emporte) à un autre A.I.E. à définir. Parler d'A.I.E., c'est poser le problème de la structure de l'État dans son rapport avec les autres éléments superstructurels. (Mise en rapport ne signifie pas phénomène synchrone. Toutes sortes de décrochements sont possibles : décrochement des ruptures de dominance discursives par rapport aux ruptures de dominance de contenu, décrochements entre ces ruptures et les modifications de la structure de l'État, etc.) En effet, une modification de la structure de l'État doit renvoyer en amont à un changement du rapport des forces sociales en présence et en lutte (on se réfère ici à l'État comme condensé de la vie économique selon les classiques du marxisme) et en aval à la nécessité de nouveaux A.I.E. Enfin aucun matérialiste ne pourra négliger de relier cette transformation dans le champ de la lutte des classes à des modifications complexes de la base économique (transformations quantitatives, qualitatives, secondaires ou fondamentales selon les cas). Dans l'exemple rapidement évoqué plus haut, le passage de la dominance religieuse à la dominance éthico-économique au niveau des contenus, renvoie immanquablement, même si la théorie du rapport n'est pas totalement élaborée, même si nous n'avons que « les deux bouts de la chaîne », à des transformations et à de nouvelles contradictions au niveau de la structure de l'État qu'il serait possible de démontrer, contradictions qui, ne pouvant se résoudre, expliquent en partie la Révolution française. Ce ne sont ici que quelques propositions dans un champ problématique nouveau dans lequel nous nous proposons de travailler³⁰. Qu'on veuille

30. On trouvera quelques éléments plus développés dans R. ROBIN, *Histoire et Linguistique*, en préparation. A paraître chez A. Colin.

Nous avons été, à maintes reprises, amenés à faire état d'analyses, de travaux de chercheurs, dont la pratique politique est parfois fort éloignée de la nôtre. Notre appareil référentiel n'implique en rien une complicité politique. Nous distinguons (la théorie de cette distinction reste à faire!) des pratiques théoriques qui nous semblent en partie

bien admettre que pour sortir véritablement à la fois du mécanisme et de la « co-variance » (voir plus haut) un travail considérable reste à faire. Si nous n'avons pas présenté ici des résultats plus « concrets », c'est qu'avec Lénine nous disons : « Merci de ce marxisme pour lequel tous les phénomènes et toutes les modifications qui interviennent dans la structure idéologique de la société se déduisent immédiatement, en ligne droite, sans réserve aucune, de la base économique »³¹.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTHUSSER, L., 1968 : *Pour Marx*, Maspero.
 — 1970 : « Idéologie et appareils idéologiques d'État : notes pour une recherche », *La Pensée*, juin 1970.
- ALTHUSSER, L., et BALIBAR, E., 1968 : *Lire « le Capital »*, Maspero.
- AUSTIN, J.-L., 1970 : *Quand dire, c'est faire*, trad. Le Seuil.
- BARthes, R., 1970 : *S/Z*, Le Seuil.
 — 1968 : Drame, poème, roman », dans *Théorie d'ensemble*, Le Seuil.
 — 1971 : a) *Sade, Fourier, Loyola*, Le Seuil.
 — b) « Écrivains, intellectuels, professeurs », dans *Tel Quel*, n° 47.
- BENVENISTE, E., 1966 : *Problèmes de linguistique générale*, chap. 19, Gallimard.
 — 1970 : « L'appareil formel de l'énonciation », dans *Langages*, 17, Larousse.
- COURDESSES, L., 1971 : « Blum et Thorez en mai 1936 : Analyse d'énoncés », dans *Langue française*, 9, Larousse.
- CULIOLI, A., 1968 : « La formalisation en linguistique », *Cahiers pour l'analyse*, n° 9, Le Seuil.
- CULIOLI, A. et FUCHS, C., PÈCHEUX, M., 1970 : « Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage », dans *Documents de linguistique quantitative*, Dunod.
- DERRIDA, J., 1966 : « Freud ou la scène de l'écriture », dans *Tel Quel*, n° 26, Le Seuil.
- DUBOIS, J., 1969 : a) « Énoncé et énonciation », dans *Langages*, 13.
 b) « Lexicologie et analyse d'énoncés », dans *Cahiers de lexicologie*, 3-15.
- 1970 : « Dictionnaire et discours didactique », dans *Langages*, 19.
 — 1971 : Avant-propos à : *Le Congrès de Tours (1920)*, par J.-B. Marcellis, Le Pavillon, Roger Maria éditeur.
- DUROC, O., 1969 : « Présupposés et sous-entendus », dans *Langue française*, 4.
 — 1970 : « Les indéfinis et l'énonciation », dans *Langages*, 17.
- FOUCAULT, M., 1969 : *L'archéologie du savoir*, Gallimard.
 — 1971 : *L'ordre du discours*, Gallimard.
- GARY-PRIEUR, M.-N., 1971 : « La notion de connotation(s) », dans *Littérature*, 4, Larousse.
- GUESPIN, L., 1971 : « Problématique des travaux sur le discours politique », dans *Langages*, 23.
- HAROCHE, C., HENRY, P., PÈCHEUX, M., 1971 : « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », dans *Langages*, 24.
- HARRIS, Z. S., 1952 : « Discourse Analysis », traduit dans *Langages*, 13, 1969.
 — 1963 : « Discourse Analysis reprints », Mouton.
- HENRY, P., 1971 : « On processing of message reference in contexts », dans *Social contexts of messages. E. A. Carswell Ragnar Rommetveit 1971*. Academic Press.

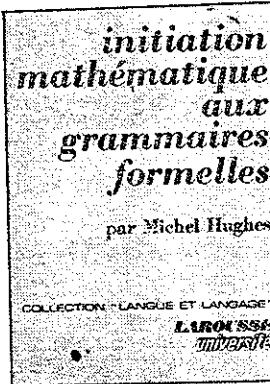
fécondes et articulables sur le matérialisme historique et des pratiques politiques qui nous sont étrangères.

31. Cité par J-BRUHAT, *La Pensée* n° 160, Décembre 1971, p. 40.

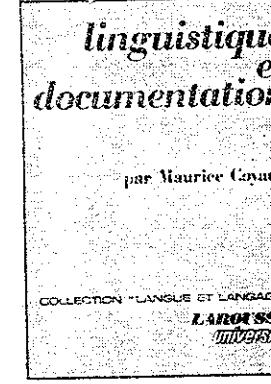
- RZOG, P., 1971 : *Politique économique et planification en régime capitaliste*, Éd. sociales.
- COBSON, R., 1963 : *Essais de linguistique générale*, Éd. de Minuit.
- ISTEVA, J., 1968 : « La sémiologie : science critique et/ou critique de la science », dans *Théorie d'ensemble*, Le Seuil, pp. 80 sq.
- 1969 : « Pour une sémiologie des paragrammes », dans *Sémiotiké*. Recherches pour une sémanalyse, Le Seuil.
- 1971 : a) « Comment parler à la littérature », *Tel Quel*, n° 47.
b) « Les épistémologies de la linguistique », *Langages*, 24.
c) « Du sujet en linguistique », *Langages*, 24.
d) « Cinéma : pratique analytique pratique révolutionnaire, questions à J. Kristeva », dans *Cinéthique*, 9-10.
- COURT, D., 1970 : « Sur l'archéologie du savoir, à propos de M. Foucault », *La Pensée*, août 1970.
- LDIDIER, D., 1970 : *Le vocabulaire de la guerre d'Algérie* (thèse dactylographiée, Paris-X).
- 1971 : « Discours politique et guerre d'Algérie », *La Pensée*, juin 1971.
- RCELLESI, J.-B., 1970 : « Problèmes de socio-linguistique : le Congrès de Tours », *La Pensée*, octobre 1970.
- 1971 : « Le Congrès de Tours (décembre 1920) », *Études sociolinguistiques*, Le Pavillon, Roger Maria, Éd.
- TRX : a) *Le Capital*, Éditions sociales.
b) *Le dix-huit Brumaire de L.-N. Bonaparte*, Éd. sociales.
- CHEUX, M., 1971 : « Langue, 'langages', discours », dans *L'Humanité* (Spéciale-Idées) du 15 octobre.
- BOVOST, G., 1971 : « Problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours », dans *Langue française*, 9.
- TRICK, R., 1971 : « Quelques problèmes posés par une description de surface des modalités en français », dans *Langue française*, n° 12.
- IVE, L., 1969 : *Marxisme et théorie de la personnalité*, Éd. sociales.
- 1971 : « K. Marx : sur la reproduction des rapports de production », dans *La Pensée*, avril 1971.
- AKTA, D., 1971 : « Esquisse d'une théorie lexico-sémantique : pour une analyse d'un texte politique (Cahiers de doléances) », dans *Langages*, 23.
- DODOROV, T., 1970 : « Problèmes de l'énonciation », dans *Langages*, 17.
- DRT, M., 1970 : « La psychanalyse dans le matérialisme historique », dans *Incidences de la psychanalyse*. Nouvelle revue de psychanalyse, n° 1, Gallimard.
- ERNIER, F., 1972 : « Une science du littéraire est-elle possible? », dans *La Nouvelle Critique*, n° 49.

les derniers parus de la collection

langue et langage



**INITIATION MATHÉMATIQUE
AUX GRAMMARMES FORMELLES**
par Michel Hughes



LINGUISTIQUE ET DOCUMENTATION
les articulations logiques du discours
par Maurice Coyaud

- déjà parus :
- **LANGAGÉ ET CINÉMA** par Christian Metz
 - **LINGUISTIQUE GÉNÉRALE**
Introduction à la linguistique théorique, par John Lyons
 - **LITTÉRATURE ET SIGNIFICATION**
par Tzvetan Todorov
 - **PATHOLOGIE DU LANGAGE l'aphasie**
par les Drs Henry Hécaen et René Angelergues
 - **RHÉTORIQUE GÉNÉRALE**
par Jacques Dubois, Francis Edefine, Jean Marie Klinkenberg, Philippe Minguet, François Pire, Hadelin Trinon (groupes)
 - **SÉMANTIQUE STRUCTURALE** par A.J. Greimas
 - **STRUCTURES ÉTYMOLOGIQUES**
DU LEXIQUE FRANÇAIS par Pierre Guiraud
(épuisé : **STRUCTURE IMMANENTE DE LA LANGUE FRANÇAISE** par Knud Togeby)
chaque volume 15 x 21 cm

Larousse
chez tous les libraires